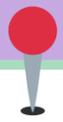


# SAMEDI 28 SEPTEMBRE

## L'AVORTEMENT UN DROIT FONDAMENTAL UNIVERSEL



**RDV PLACE DE LA COMÉDIE À 14H30**

### DANS LE MONDE, UN DROIT ATTAQUÉ

Partout dans le monde, le droit de disposer de son corps, notamment le droit à l'avortement, est attaqué par le système patricial. L'avortement reste criminalisé dans 21 pays, exposant des millions de personnes à des peines sévères.

- Aux USA, il est à ce jour interdit dans 17 États
- En Argentine, il est cependant dans la ligne de mire du gouvernement conservateur de Milei
- Dans la majorité des pays d'Afrique et du Moyen-Orient, il est totalement interdit ou d'un accès très restreint.

En Amérique latine les femmes et les minorités de genre luttent, et en Argentine, en Colombie et au Mexique ce droit est désormais acquis.

### EN EUROPE, UN DROIT MENACÉ

En Europe, il est totalement interdit en Andorre. A Malte et en Pologne les restrictions majeures confinent à l'interdiction. En Italie, l'application de la loi est considérablement entravée par des professionnel·les s'abritant derrière leur clause de conscience, par les moyens restreints alloués aux systèmes de soins, et en donnant l'accès aux centres IVG aux groupes anti-choix. En Hongrie, il est obligatoire d'écouter les battements de cœur du fœtus.

En avril 2024, suite à la constitutionalisation en France, les eurodéputé·es ont appelé les Etats membres et la Commission à inscrire le droit à l'avortement dans la charte des droits fondamentaux de l'UE. Les partis de François-xavier

Bellamy et de Jordan Bardella s'y sont majoritairement opposés, tout comme de nombreux États membres ouvertement anti-IVG et qui affichent une politique de recul des droits des femmes et des personnes LGBTQIA+.

### EN FRANCE : DES AVANCÉES LÉGISLATIVES MAIS DES OBSTACLES PERSISTANTS

La loi du 8 mars 2024 a inscrit la "liberté" de recourir à l'IVG dans la Constitution, mais sans garantir un accès réel à ce droit. Elle ne contraint pas l'État à lutter contre les freins à l'avortement, comme la fermeture de centres (estimés à 130 en 15 ans), la double clause de conscience ou les pénuries de pilules abortives. De plus, cette loi ne reconnaît pas l'ensemble des personnes concernées, comme les personnes transgenres, intersexes et non-binaires pouvant elles aussi être enceint·es. Ces personnes subissent des discriminations spécifiques, et une invisibilisation dans leurs parcours de santé. Nous devons élargir notre lutte pour inclure toutes les personnes concernées.

Alors que près d'1 personne ayant un utérus sur 3 recourt à l'IVG au cours de sa vie, l'inégalité d'accès persiste, 1 sur 4 doit se déplacer hors de son département pour y accéder, et les délais de prise en charge s'allongent. Chaque année, près de 5 000 personnes sont contraintes d'aller avorter à l'étranger, pour un coût allant jusqu'à 2 200€, des frais qui peuvent être prohibitifs pour les personnes en situation de précarité.



**NOUS VOUS ENCOURAGEONS À SIGNER LA PÉTITION "MA VOIX, MON CHOIX" POUR SOUTENIR L'ACCÈS À L'AVORTEMENT EN TOUTE SÉCURITÉ DANS TOUTE L'UE, INDÉPENDAMMENT DE L'ORIGINE ET DE L'IDENTITÉ DES PERSONNES. OBJECTIF : 1 MILLION DE SIGNATURES EN EUROPE !**



## EN OCCITANIE : DES DISPARITÉS TERRITORIALES FORTES

En 2022, en Occitanie, 21 451 avortements ont été pratiqués, mais d'importantes inégalités territoriales et sociales existent, notamment dans les zones rurales. À Ganges, la fermeture de la maternité nous oblige à parcourir de longues distances pour avorter selon la méthode de notre choix. À Toulouse, le délai d'attente pour une IVG instrumentale est de trois semaines. À Albi, l'avortement jusqu'à 14 semaines de grossesse n'est possible que depuis peu, bien que la loi ait été adoptée en 2022. La restructuration des hôpitaux, au profit du privé, fragilise encore davantage l'accès aux soins de proximité.

## LA MENACE DES DISCOURS ANTI IVG D'EXTRÊME DROITE

Avec plus de 140 sièges pour le Rassemblement National (RN) et ses alliés à l'Assemblée, et un Premier ministre ayant voté contre le remboursement de l'IVG, la vigilance s'impose. En 2022, le RN s'est opposé à l'allongement des délais d'IVG et a assumé une position conservatrice sur la clause de conscience, contribuant à affaiblir le projet de constitutionnalisation du droit à l'avortement.

# NOUS EXIGEONS

- une politique publique de production des médicaments essentiels, de premier recours, incluant les produits nécessaires à l'IVG, pour éviter toute pénurie et rupture d'accès aux soins
- des campagnes publiques d'information sur les droits sexuels et reproductifs, ainsi que les séances d'éducation à la vie affective et sexuelle en milieu scolaire prévues par la loi
- la formation des professionnel·les de santé à une prise en charge sans jugement ni stigmatisation, qui inclut la diversité des parcours de vie et des identités de genre
- la disparition de la double clause de conscience des médecins, spécifique à l'IVG.
- l'accès aux soins pour tous·tes sur tous les territoires avec la réouverture des centres d'IVG fermés, des maternités et hôpitaux de proximité
- la garantie du choix des méthodes pour l'IVG et des contraceptions
- l'allongement du délai légal de la pratique de l'IVG harmonisé sur celui des pays les plus progressistes
- la lutte contre les mouvements anti-IVG et leurs idées

En 2023, l'extrême droite a lancé une violente campagne contre le Planning Familial. Elle a multiplié les discours natalistes et réactionnaires pendant la réforme des retraites, discours qui se retrouvent également dans les déclarations de Gérard Larcher (LR), président du Sénat, opposé à l'inscription de l'IVG dans la Constitution, et dans l'appel d'Emmanuel Macron à un « réarmement démographique ». Hors du Parlement, des antennes du Planning Familial ont été vandalisées par des militants d'extrême droite la semaine de l'inscription de la loi portant sur la liberté de recourir à l'IVG.

## LUTTER POUR AVORTER

Ce 28 septembre, journée internationale pour le droit à l'avortement, nous descendons dans la rue partout en France pour exprimer notre solidarité avec les femmes et les minoités de genre du monde entier, et dénoncer les actions des forces politiques réactionnaires de droite, d'extrême droite, intégristes religieuses, qui s'acharnent à faire perdurer le contrôle patriarcal sur nos corps. Face aux menaces conservatrices, aux offensives anti-IVG, nous devons être plus que jamais solidaires, mobilisé·es, et résolue·s.

Ter S I G N A T A I R E S

UCL  
Gés 34  
CIDFF-34  
Solidaires 34  
Humains et Dignes  
Planning Familial 34  
Ensemble!34MAGES  
NPA l'anticapitaliste 34  
Citoyennes Maintenant